

# Feuille de route pour la protection du secteur forestier de l'Ontario

La feuille de route définit la voie à suivre pour saisir les occasions émergentes de l'Ontario et protéger les travailleurs, les entreprises, les familles et les communautés du secteur forestier de la province.

**Vision:** Maintenir le statut de l'Ontario en tant que chef de file du G7 en matière de fabrication et de vente de produits forestiers issus de forêts renouvelables, durables et gérées de manière responsable, en s'appuyant sur l'excellence concurrentielle et les technologies transformatrices nécessaires pour accéder à de nouveaux marchés mondiaux.



## Pilier 1 : Défendre

Soutenir les travailleurs, les communautés et les entreprises dans un contexte économique imprévisible.

### Objectif 1

Protéger les entreprises et les travailleurs du secteur forestier contre les répercussions des droits et des tarifs de douanes injustifiés imposés par les États-Unis.

### Objectif 2

Mener une défense vigoureuse en partenariat avec le gouvernement fédéral afin de trouver une solution aux différends commerciaux.

### Objectif 3

Promouvoir les occasions et le potentiel du bois de l'Ontario.



## Pilier 2 : Adapter

Renforcer la compétitivité du secteur forestier tout en préservant la durabilité à long terme des forêts de l'Ontario.

### Objectif 1

Réduire le fardeau réglementaire et améliorer la compétitivité des coûts afin de favoriser la réussite des entreprises du secteur forestier.

### Objectif 2

Collaborer avec les principales installations phares afin de les moderniser, d'en améliorer l'efficacité, d'en accroître la productivité et d'en diversifier les produits.

### Objectif 3

Accroître la demande mondiale en élaborant et en mettant en œuvre un plan visant à augmenter les exportations à l'étranger.



## Pilier 3 : Croître

Accroître la demande à long terme pour les produits forestiers de l'Ontario.

### Objectif 1

Accroître la demande intérieure en encourageant l'utilisation de produits du bois et en renforçant la capacité des entreprises et des travailleurs autochtones à participer au secteur forestier.

### Objectif 2

Attirer des investissements mondiaux en faisant la promotion des ressources forestières et des entreprises innovantes de l'Ontario auprès d'investisseurs internationaux.

### Objectif 3

Favoriser la mise au point de nouveaux produits forestiers grâce à la recherche et au développement, ainsi qu'à la commercialisation.